



ACCEO

Ingénierie & performances de vos bâtiments

**EXPERTISE ET SÉRÉNITÉ DANS L'OPTIMISATION
TECHNIQUE ET ENVIRONNEMENTALE
DES BÂTIMENTS**



BUREAU D'ÉTUDES INDÉPENDANT &
SPÉCIALISÉ DANS LES DOMAINES
À FORTE TECHNICITÉ

TRANSFORMER LA RÉGLEMENTATION EN UNE OPPORTUNITÉ...

Depuis 2003, notre engagement est de vous accompagner quotidiennement vers une gestion sereine de vos thématiques techniques.

Vous aider à transformer la réglementation en une opportunité, d'améliorer le confort, d'augmenter les performances, de diminuer les charges et de valoriser vos bâtiments...

**Vous apporter expertise et sérénité
dans l'optimisation technique et
environnementale des bâtiments.**

LES AVANTAGES ACCEO

- La force d'un groupe,
- La proximité d'un réseau national,
- Un accompagnement constant,
- Des innovations au service des gestionnaires : Pandora, Scans3D,
- Des experts expérimentés & spécialisés,
- Des rendus clairs, compréhensibles & pédagogiques,
- Des outils de formation continue gratuits.



ASCENSEUR



ENERGIE



THERMIQUE



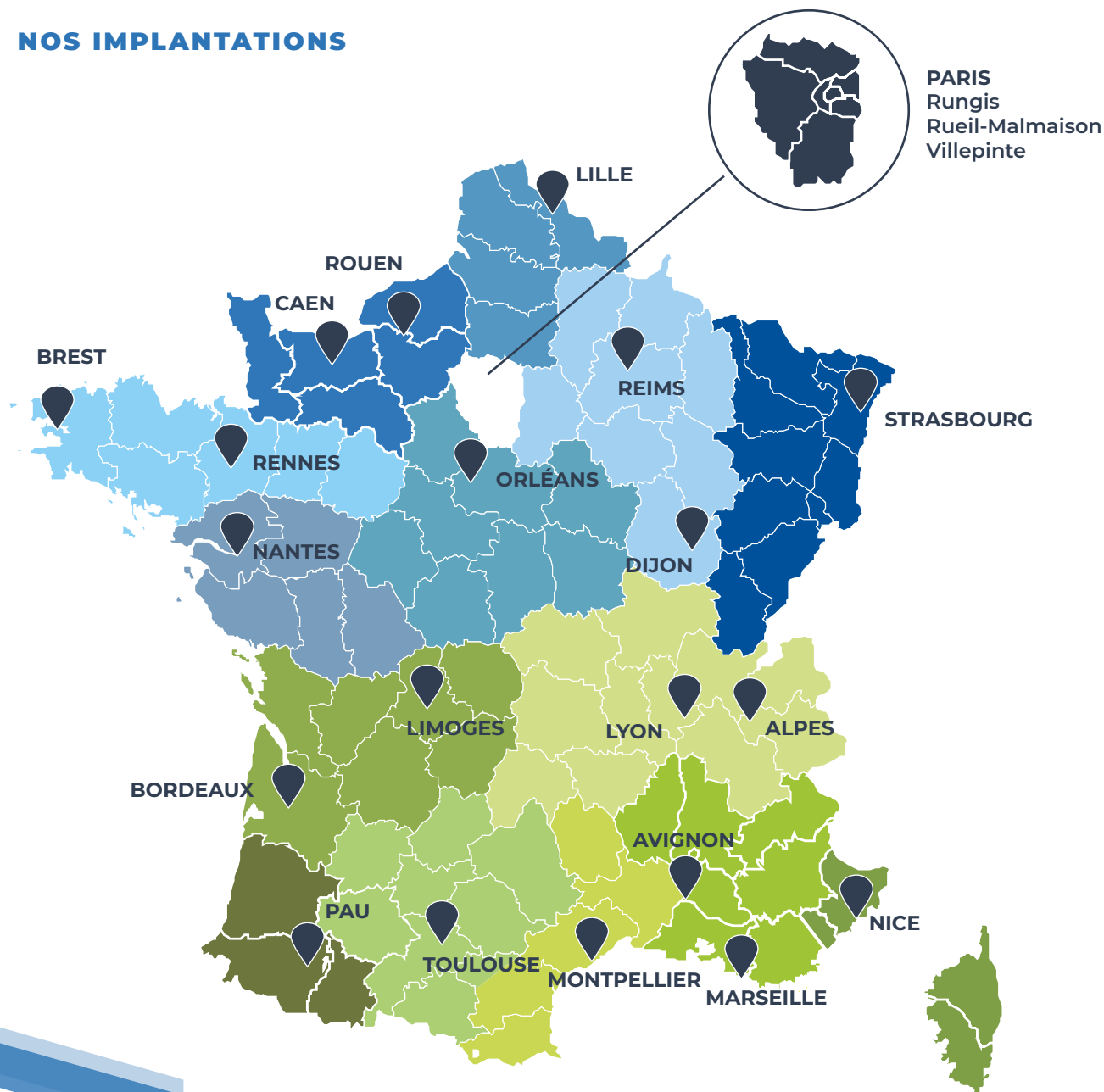
ENVIRONNEMENT



AMO-MOE SPÉ



NOS IMPLANTATIONS



NOS DIVISIONS



ASCENSEURS ESCALIERS MÉCANIQUES PORTES AUTOMATIQUES TROTTOIRS ROULANTS

CONTEXTE

- Parc ascenseur français vieillissant (le plus ancien d'Europe) : besoin croissant de suivi et de contrôle de la qualité de la maintenance.
- Importance du transport vertical pour assurer la fluidité du trafic et la performance du bâtiment.
- Nécessité d'assurer la sécurité et la disponibilité des appareils.
- Dégrevement de la TFPB en cas d'amélioration de l'accessibilité des bâtiments.
- Apparition d'innovations ascensoristes et évolution des équipements : de réelles améliorations mais aussi un verrouillage technologique croissant.
- Diversité des contrats de maintenance couplée à une hausse constante du nombre de devis « hors contrat » : un besoin d'accompagnement accru.

RÉGLEMENTATIONS À RETENIR :

- Contrôle Technique obligatoire tous les 5 ans pour tous les ascenseurs.
- Contrat de maintenance & bilan contradictoire au changement de prestataire.
- Travaux obligatoires de mise en sécurité sur les 17 points de la loi SAE de 2003.
- Vérification Générale Périodique tous les ans pour tous les appareils en ERT.
- Vérification Réglementaire en Exploitation tous les 5 ans pour tous les appareils en ERP.





NOS MISSIONS

- Etude de trafic et d'opportunités ascenseur.
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage** pour la création d'ascenseurs.
- **Maîtrise d'œuvre** pour le **remplacement**, la **création** et l'**installation** d'appareils neufs ou en bâtiments existants.
- **Expertise** technique et datation des composants.
- Etude avant-projet et dossier de consultation des entreprises.
- **Suivi de chantier** et réception de travaux.
- Gestion des **contrôles obligatoires** et suivi continu de la maintenance.
- Analyse du fonctionnement en cas de panne récurrente.
- Appel d'offres travaux & maintenance.
- Maîtrise de la réglementation et du contrat d'entretien.

POURQUOI NOUS ?

Fiabilité et expertise du leader français de l'ingénierie en transport vertical.

Ingénieurs intervenants sur de grands projets en France et à l'international.

Compétences architecturales **internalisées.**

Experts et techniciens spécialisés avec **plus de 20 ans d'expérience.**

Outils innovants et maîtrise technologique pour l'optimisation technique et financière de chaque projet: Elevate, BIM, BREEAM ISO, Autocad....

Plateforme unique de gestion en temps réel de votre parc : **Pandora Ascenseur®.**

Contrôle global : conception, budget, planification, délais, coordination des interventions, réception...

**POUR UNE GESTION SEREINE ET
OPTIMISÉE DE VOS INSTALLATIONS**



PÔLE ÉNERGÉTIQUE

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

CONTEXTE

- Réglementation en perpétuelle évolution.
- Hausse constante des prix de l'énergie.
- Importance des études préalables pour la prise de décisions et l'optimisation des actions.

RÉGLEMENTATIONS À RETENIR TERTIAIRE & PUBLIC

- Dispositif Eco Energie Tertiaire - réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de plus de 1000m² : 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.
- Audit Énergétique Grandes Entreprises, à renouveler tous les 4 ans.
- Obligation de mise en place d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de plus de 1500m².

RÉGLEMENTATIONS À RETENIR HABITAT COLLECTIF

- PPPT pour les copropriétés de plus de 15 ans, depuis le 01/01/2025 suivant la taille.
- DPE Collectif pour les copropriétés d'avant 2013,
- Interdiction de location des logements les plus énergivores : indécents, G, F & E.





NOS MISSIONS

- **Audit énergétique** pour optimiser vos travaux de rénovation
- **PPPT** - Projet de Plan Pluriannuel de Travaux
- **DTG** - Diagnostic Technique Global
- **DPE collectif**
- **Décret tertiaire** et suivi d'OPERAT
- Etude solaire **photovoltaïque**
- Audit grandes entreprises
- Assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique
- Suivi continu du décret tertiaire
- Energy management

POURQUOI NOUS ?

Un effectif spécialisé d'Ingénieurs Thermiciens, de Techniciens et de diplômés d'architecture.

Des méthodologies et des outils extrêmement précis : **STD & STSh.**

Un bureau d'études **certifié RGE** - Reconnu Garant de l'Environnement.

L'expérience de **plus de 10 000** études énergétiques d'immeubles.

Pandora Energie© : notre plateforme unique pour suivre et optimiser vos consommations.

**AMÉLIORER LES PERFORMANCES
ÉNERGÉTIQUES ET ÉCONOMIQUES
DE VOS BÂTIMENTS**



PÔLE CVC

INSTALLATIONS CVC CHAUFFAGE - VENTILATION - CLIMATISATION

CONTEXTE

- Hausse constante des prix de l'énergie.
- Les systèmes CVC sont le premier poste de consommation dans un bâtiment.
- Un marché complexe et opaque.
- Des contrats de maintenance disparates et très complexes.
- Surconsommation des installations sans un entretien réel et adapté.
- Une réglementation limitée qui permet des dérives.
- Un marché innovant face aux enjeux climatiques.

RÉGLEMENTATIONS À RETENIR

- Dispositif Eco Energie Tertiaire - réduction des consommations énergétiques des bâtiments tertiaires de plus de 1000m² : 40 % en 2030, 50 % en 2040 et 60 % en 2050.
- Loi énergie et climat - Interdiction de location des logements les plus énergivores : indécents, G, F & E.





NOS MISSIONS

- **Avis d'expert** sur l'installation CVC
- **Audit technique** complet de l'installation
- Etude d'**avant projet** de travaux
- **Appel d'offres** travaux & maintenance
- Dossier de consultation des entreprises
- Pilotage, suivi & réception de travaux
- **Maîtrise d'œuvre** complète
- **Renégociation des contrats** liés au CVC
- **Suivi** continu de la **maintenance** de l'installation

POURQUOI NOUS ?

Un effectif spécialisé d'Experts en Génie Climatique.

Une indépendance totale vis à vis des prestataires chauffagistes et frigoristes.

Des méthodologies différenciantes, sources de sécurité et de fiabilité.

Une **économie d'énergie moyenne constatée de 20%** en suivi de chaufferie.

L'expérience de plus de **10 000 audits et 1 100 chaufferies** en suivi continu.

**GÉRER VOS INSTALLATIONS CVC
EN TOUTE TRANQUILLITÉ**



ENVIRONNEMENT AMIANTE PLOMB POLLUANTS DU BÂTIMENT

CONTEXTE

- Réglementation forte et contraignante,
- Diagnostic PEMD pour les bâtiments tertiaire,
- Interdiction de l'amiante depuis 1997,
- Risques sanitaires, juridiques et sociaux importants,
- Absence d'objectivité et de transparence des acteurs du marché face aux risques encourus,
- Diversité des méthodes de traitement pouvant faire varier les prix de 1 à 10,
- Responsabilité pénale du maître d'ouvrage.

RÉGLEMENTATIONS À RETENIR :

- Obligation de repérage* avant toute intervention, travaux & démolition : RAAT & RAAD
- Obligation de disposer d'un Dossier Technique Amiante* - DTA à jour avec une évaluation périodique de l'état des éléments amiantés repérés
- Obligation de réaliser un Diagnostic PEMD - Diagnostic Déchets avant toute opération de démolition ou de rénovation significative de plus de 1000 m²

*pour les bâtiments dont le permis de construire est antérieur à 1997





NOS MISSIONS

- **DTA** - Dossier technique amiante & évaluation des états de conservation.
- **RAAT & RAAD** - Repérage amiante avant travaux & démolition.
- **Diagnostic PEMD** - Produits, équipements, matériaux & déchets.
- Due diligence spécifique amiante
- Assistance technique amiante et autres polluants.
- Conception et mise en place d'un **plan d'action** global amiante sur un parc.
- **Assistance à maîtrise d'ouvrage** amiante.
- **Maîtrise d'oeuvre** amiante.
- Suivi continu de l'amiante.
- **AMO économie circulaire.**

POURQUOI NOUS ?

Des ingénieurs amiante expérimentés et habilités à entrer en zone : **SS4 & SS3**.

Des **méthodologies de travail précises** et sources d'économies : échantillonnage couche/couche, ZPSO, processus de traitement non émissifs...

Une réactivité optimale avec des **résultats d'analyse en 24h** en cas de besoin.

L'expérience de **plus de 3 000 chantiers** de désamiantage optimisés.

Des **analyses optimisées** et facturées sans plus values.

Pandora Amiante© : notre plateforme indispensable pour suivre et gérer la thématique amiante de votre parc.

**GESTION RESPONSABLE DES POLLUANTS
ET DES DÉCHETS, POUR DES BÂTIMENTS
SAINS ET DES CHANTIERS OPTIMISÉS**



AMO & MOE SPÉCIALISÉES

GESTION DE PROJETS PLURIDISCIPLINAIRES

CONTEXTE

- Obligations de travaux pour atteindre les objectifs d'économie d'énergie,
- Des chantiers pluridisciplinaires : Amiante/Energétique/Thermique, Amiante/Accessibilité/Ascenseur...,
- Besoin de maîtrise des spécificités techniques liées à l'amiante, l'accessibilité, l'ascenseur, le CVC et l'efficacité énergétique,
- Multiplication des projets multisites en tertiaire avec le Décret Tertiaire, l'Ad'AP ou la réglementation photovoltaïque



NOS MISSIONS

- Audit global & architectural.
- AMO pour **Ma Prime Rénov'** copropriété.
- **Maîtrise d'œuvre** travaux énergétiques.
- AMO **Tous Corps d'Etat**.
- Due diligence technique immobilière.
- Assistance à maîtrise d'ouvrage spécialisée.
- Maîtrise d'œuvre de **conception**.
- Maîtrise d'œuvre de **réalisation**.
- Réalisation de **visuels 3D**.

POURQUOI NOUS ?

Une **pluridisciplinarité** totalement intégrée et des experts spécialisés dans chaque domaine : Ascenseur, Amiante, Accessibilité, Énergétique, Thermique...

Un **diplômé d'architecture dédié** à votre projet : habilité à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre.

Un **interlocuteur unique** depuis la réunion de lancement jusqu'à la réception des travaux.

Un **ancrage local fort**, pour plus de proximité et une plus grande maîtrise des entreprises de travaux.

Une **parfaite sécurité juridique** et la gestion de l'ensemble des démarches administratives : AT, DP, dérogation...

Un projet **clé en main**...

**UN PROJET CLÉ EN MAIN
DE L'ÉTUDE AUX TRAVAUX**

Nous disposons des certifications et des accréditations nécessaires pour vous garantir une haute qualité de service, une parfaite connaissance réglementaire et technologique et une expertise reconnue dans chaque métier.

- Certification ISO 9001 & 14001
- Certification OPQIBI
- Mention RGE - Reconnu Garant de l'Environnement
- Habilitation SS4 et SS3 pour le personnel Amiante
- Certification DPE avec Mention pour le personnel Energie
- Membre permanent à la commission ascenseur AFNOR
- Membre COPREC et OPQIBI
- Membre du SDDRe (Syndicat des Entreprises de Déconstruction, Dépollution et Recyclage)



UNE VISION DURABLE & SOLIDAIRE

Depuis 2017, notre politique RSE se décline autour de 4 axes :

- Le bien-être de nos collaborateurs,
- La préservation de l'environnement,
- L'indépendance, la qualité et l'éthique de nos prestations,
- La satisfaction de nos clients,

Nos actions nous ont permis d'obtenir la reconnaissance Silver au score EcoVadis et une note de 94/100 à l'index EGAPRO.

560
COLLABORATEURS

52,5
MILLIONS D'EUROS DE
CHIFFRE D'AFFAIRES

11,6
MILLIONS DE
CAPITAL SOCIAL

22 ANS
D'EXISTENCE

61%
DE CADRES

18 000
HEURES DE FORMATION
INTERNE

29 000
CLIENTS

200 000
MISSIONS MENÉES

UN ACCOMPAGNEMENT CONSTANT & BIENVEILLANT

Votre réussite est notre principal objectif, c'est pourquoi nous vous accompagnons au quotidien, via nos équipes locales et la mise à disposition d'outils pour vous former et vous informer sur nos sujets : fiches pratiques, eFormation gratuites, articles, newsletters...



Accéder ici à
tous nos outils



PLUS DE
95,4%
DE CLIENTS
SATISFAITS
OU TRÈS
SATISFAITS

VOTRE SATISFACTION COMME PRIORITÉ

2021

2022

2023

2024

94,2%

94,0%

92,8%

95,4%

Pour une évaluation juste et impartiale de votre satisfaction, nous vous adressons une enquête après chaque mission. Cette démarche garantit une totale transparence de nos résultats. Votre satisfaction élevée est le reflet de l'engagement de toutes nos équipes, depuis la première prise de contact jusqu'à la réalisation de votre projet.

TRANSFORMEZ LA RÉGLEMENTATION EN OPPORTUNITÉS

CONTACT

Nom

Coordonnées

.....





Ingénierie & performances de vos bâtiments

Rejoignez nous sur

acceo.eu



ACCEO

785 voie Antiope

Zone Athélia III

13600 LA CIOTAT

04 89 12 08 31

contact@acceo.eu